



Rapport annuel
2010 – 2011

fnscsf.ca

Fédération nationale des conseils scolaires francophones

Table des matières

Message de la présidente	2
Mot du directeur général	3
La FNCSF en bref	4
La gouverne de la FNCSF	8
Le Regroupement national des directions générales de l'éducation	9
Liste des membres de la FNCSF	10
Coup d'œil sur l'année 2010-2011	12
Les grands dossiers	13
Planification stratégique	13
Représentation, soutien et dialogue	13
20 ^e congrès de la FNCSF	15
Le Comité tripartite et le Plan d'action – Article 23	16
Bilan des démarches et des réalisations	16
Table nationale sur l'éducation	17
Perfectionnement professionnel du personnel	18
Stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques	18
Fondation Éduquer en français	19
Prix Jean-Robert-Gauthier	20
Prix Edgar-Gallant	21
Outils de communication	22
Bulletin <i>La FNCSF vous informe</i>	22
Annuaire de l'éducation en français au Canada	22
Revue <i>L'INFOrm@teur</i>	23
Site Web	23
Annexe	24
Membres du Comité tripartite	24

Note : Dans ce document, seul le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Message de la présidente



Yolande Dupuis

J'ai l'honneur de vous présenter pour la troisième fois à titre de présidente le rapport annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

Empoignant nos bâtons de pèlerins, M. Roger Paul, directeur général de la Fédération, et moi avons entrepris de faire la tournée, dès février 2010, de la totalité des provinces et territoires dans le but de rencontrer les représentants du plus grand nombre possible de conseils scolaires et de constater de façon concrète leurs réalités quotidiennes, d'échanger avec eux sur leurs grands enjeux et préoccupations, et de les sonder sur les grands principes de notre planification stratégique alors en préparation.

Grâce aux commentaires reçus des conseils scolaires membres de notre Fédération ainsi que de nos partenaires de toutes sources, associatives comme gouvernementales, nous avons pu enrichir et préciser notre plan stratégique 2010-2015 et le faire entériner par l'ensemble de nos membres à notre assemblée générale annuelle d'octobre 2010. Forts de cette approbation et de cette confiance, nous avons maintenant commencé à mettre en œuvre ce plan stratégique et à développer des plans d'action pour rendre possible cette mise en œuvre.

Si, tout le long de nos pérégrinations dans notre immense pays, j'ai pu constater avec bonheur à quel point les communautés de langue française qui y vivent témoignaient d'une grande vitalité, j'ai aussi pu entendre en divers endroits et de diverses sources à quel point la pérennité de nos communautés, elle, pourrait être mise en péril par l'évolution démographique de notre pays et par divers autres facteurs, et qu'il fallait redoubler d'ardeur pour continuer à l'assurer.

Cette pérennité devra sans doute s'appuyer sur des efforts que les conseils scolaires et leurs partenaires pourront consacrer au chapitre de la petite enfance, la relève essentielle de nos communautés, ou à celui de l'école communautaire citoyenne, ce concept tout nouveau mais combien rassembleur qui est en train de prendre forme dans les réflexions de nos différentes instances préoccupées par l'éducation de nos jeunes et la vitalité de nos communautés.

L'école communautaire citoyenne devrait mobiliser l'élève, le personnel de l'école et ses membres, les parents et les partenaires du milieu communautaire, social, culturel, municipal, gouvernemental et économique en vue de les engager de façon démocratique et critique dans la vie politique, économique et socioculturelle. Cela devrait se faire sur tous les plans, d'abord dans leur communauté francophone elle-même, puis dans leur environnement municipal, provincial, national et international, et ce, dans un climat de confiance et de respect.

En outre, la Fédération a continué à travailler fort, en étroite collaboration avec le RNDGÉ, pour assurer la réalisation du Plan d'action établi dans le sillage du Sommet 2005 des intervenantes et des intervenants en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23 en milieu francophone minoritaire, dans le contexte du Comité tripartite et des six groupes de travail qui l'appuient. Ce travail culminera avec la tenue du prochain Sommet en 2012. En préparation de ce Sommet et afin de faire rapport aux diverses instances sur l'avancement des travaux réalisés dans le cadre des six axes d'intervention, la FNCSF a entrepris de faire un Bilan des démarches et des réalisations. En plus de faire état des progrès, ce Bilan vise aussi à donner des pistes d'action en prévision du Sommet de 2012 et du prochain Plan d'action. Il sera rendu public en septembre 2011.

Qu'il me soit permis, en conclusion, de remercier sincèrement le RNDGÉ et chacun de ses membres pour leur collaboration étroite et continue qui nous permet de faire avancer tant de dossiers essentiels à la réalisation de nos grands objectifs visant à soutenir la vitalité et la pérennité de nos communautés. Et merci à l'excellente équipe du secrétariat de la FNCSF qui, sous l'habile direction de M. Roger Paul, nous appuie quotidiennement dans nos actions.

La présidente,

Yolande Dupuis

Mot du directeur général

Le rapport d'activités 2010-2011 de la FNCSF est un aperçu du travail accompli par la Fédération, ses administrateurs et son personnel au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011. À cette date, cela faisait un peu plus d'un an que j'avais assumé le poste de directeur général de notre Fédération et je tiens à vous dire à quel point je me sens fier du travail accompli. Ensemble, nous avons fait une différence pour les conseils scolaires.

La tournée pancanadienne que notre présidente, Madame Yolande Dupuis, et moi avons effectuée nous a permis de mieux connaître votre réalité ainsi que vos préoccupations et priorités. Je tiens à remercier tous les conseillers et conseillères scolaires ainsi que le personnel des conseils scolaires et des écoles pour l'accueil chaleureux que vous nous avez accordé, la franchise dont vous avez fait preuve dans nos échanges et votre grande disponibilité à nous consacrer du temps et à nous offrir idées et conseils dans l'élaboration de notre plan stratégique. Nous vous tiendrons au courant des grandes étapes de cette mise en œuvre à mesure que nous les franchirons.

La préparation du Bilan des démarches et des réalisations du Plan d'action – Article 23 a occupé beaucoup de nos énergies, tant de celles de nos partenaires et des directions générales de l'éducation que du conseil d'administration, du comité exécutif et du secrétariat de notre Fédération, et ce, tout le long de l'année 2010-2011. À tous, je tiens à dire un gros merci. C'est avec fierté que nous le rendrons public en septembre 2011. Ce Bilan nous donnera à tous un excellent aperçu des progrès réalisés dans la mise en œuvre des éléments de l'article 23 qui touchent l'éducation en milieu minoritaire francophone. Ce bilan dressera le portrait de ce qui a été accompli de façon collaborative à la suite des sept belles années de travail pour faire avancer les axes liés à la petite enfance, la pédagogie, l'action culturelle et identitaire, les ressources humaines, la promotion de l'école et l'immigration ainsi qu'aux infrastructures scolaires. Notre bilan aidera à préparer et à orienter le prochain plan d'action qui devra être approuvé au Sommet 2012 et mis en œuvre par la suite.

L'an dernier, j'avais choisi, avec l'appui de la présidente, de privilégier deux grandes voies pour guider les travaux et priorités du secrétariat de la FNCSF au cours de l'année 2010-2011 – le plan stratégique et le tissage de liens avec les partenaires. Je tiens à remercier tous nos partenaires qui œuvrent sur le plan pancanadien de leur appui et de leur contribution, notamment au sein de la Table nationale sur l'éducation, aux comités des axes et au Comité tripartite. Notre tournée pancanadienne des membres de la FNCSF et la poursuite du dialogue avec nos partenaires ont grandement aidé à l'avancement dans ces deux grandes voies.

Permettez-moi en terminant de remercier de leur dévouement inébranlable l'équipe du secrétariat qui m'appuie et m'aide dans mes responsabilités. Nous nous efforçons tous de faire en sorte que la Fédération continue d'offrir à ses membres l'appui et la collaboration dont ils ont besoin.

Le directeur général,



Roger Paul



Roger Paul

« La FNCSF en bref »

Schéma du plan stratégique 2010-2015



VALEURS VÉHICULÉES

Leadership

Nous, membres de la FNCSF, faisons preuve de leadership lorsque nous parvenons à :

- Nous rassembler et nous unir pour parler d'une voix forte.
- Entreprendre des actions concertées.
- Nous donner les moyens d'agir de manière concertée, innovatrice et avant-gardiste.

Collaboration

Nous, membres de la FNCSF, manifestons un esprit de collaboration lorsque nous parvenons à :

- Nous concerter dans le respect de la diversité.
- Nous impliquer et nous engager entièrement pour le bien de tous.
- Travailler en réseau afin que chacun réalise sa mission : livrer une éducation de langue française de qualité.

Amélioration continue

Nous, membres de la FNCSF, témoignons de notre engagement à nous améliorer de façon continue lorsque nous parvenons à :

- Échanger nos ressources et nos pratiques exemplaires.
- Nous former et nous tenir à jour des nouvelles tendances en gouvernance scolaire.

Intégrité et équité

Nous, membres de la FNCSF, agissons avec intégrité et avons le sens de l'équité lorsque nous parvenons à :

- Développer des relations constructives, ouvertes et transparentes.
- Adopter des modèles de gouvernance et de responsabilité inspirants.
- Faire preuve d'impartialité et d'égalité dans l'expression de nos différences.

Communication

Nous, membres de la FNCSF, entretenons des communications ouvertes lorsque nous parvenons à :

- Maintenir un dialogue constant avec nos différents publics.
- Fournir de l'information claire et pertinente, en temps opportun.

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA FNCSF

La planification stratégique de la FNCSF constitue la carte routière de ses opérations. Cette planification s'articule autour d'un ensemble d'outils qui encadrent une démarche stratégique pour atteindre les objectifs visés. Ces outils sont :

- **Le plan stratégique 2010-2015, les orientations et les objectifs**
- **Le plan d'action 2010-2015, les démarches et les activités**
- **Le cadre d'évaluation, les résultats et les indicateurs**
- **Le tableau de bord, la mesure**

Ce modèle logique de planification stratégique permet de répondre aux questions suivantes :

• Qu'est-ce qu'on veut atteindre?	Les objectifs
• Pourquoi veut-on l'atteindre?	La mission, la vision, les orientations et les axes d'intervention
• Comment va-t-on l'atteindre?	Le plan d'action
• Comment va-t-on savoir si on est en voie de l'atteindre?	Les résultats visés et les indicateurs
• Comment va-t-on savoir si on l'a atteint et si nos actions ont fait une différence?	La mesure et le tableau de bord

Voici quelques exemples d'activités accomplies en 2010-2011 qui témoignent de l'avancement des travaux dans le but d'atteindre les objectifs de chacune des trois grandes orientations du plan stratégique 2010-2015.

Orientation 1 : Représenter et concerter

Veiller, en collaboration avec ses partenaires, aux intérêts de ses membres et des communautés francophones et acadiennes en influençant le pouvoir décisionnel en éducation.

- La FNCSF organise et préside des rencontres semestrielles avec les membres de la Table nationale sur l'éducation (*FNCSF, ACELF, AUFC, CNPF, FCDÉF, FCE, FCAF, FCCF, FJCF, FCFA, RCCFC*). Lors des rencontres de 2010 et 2011, il a été question de préciser le mandat et les orientations des travaux de la Table et de développer des projets rassembleurs.
- La FNCSF participe à des consultations (*FJCF, CNPF, DGPALO de PCH, CoLO, etc.*) menées par ses partenaires afin de faire connaître la position de ses membres sur des sujets d'actualité ainsi que leurs besoins et préoccupations.
- La FNCSF coordonne les réunions et les travaux du Comité tripartite pour la mise en œuvre du Plan d'action – Article 23. En assumant ce rôle, la Fédération entretient un dialogue permanent avec les partenaires clés de l'éducation (*organismes communautaires et conseils scolaires, ministères fédéraux, ministères de l'Éducation des provinces et territoires*) et contribue ainsi à la vitalité du réseau et collabore activement à la stratégie nationale pour compléter le système d'éducation en français langue première au Canada.

Orientation 2 : Contribuer à la vitalité et à la pérennité

Contribuer à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française en situation minoritaire au Canada afin d'accroître leur degré d'attraction et de maintien de leurs effectifs.

- La FNCSF entreprend des démarches pour mettre à la disposition de ses membres des outils de communication et de promotion comme des ressources pour mettre en place une campagne de promotion et un guide des communications efficaces.
- La FNCSF coordonne les travaux de la Table nationale sur l'éducation en vue de se donner un projet rassembleur qui permettra aux écoles et aux communautés de collaborer davantage à accroître leur degré d'attraction et de maintien qui contribuera ainsi à leur essor.
- La FNCSF développe et maintient des outils de communication de qualité qui informent les membres sur les activités de la Fédération, de ses membres et de ses partenaires et font la promotion des réussites partagées.

Orientation 3 : Animer le réseau

Assurer le dynamisme du réseau de membres en favorisant les occasions d'échange et de formation commune.

- La FNCSF participe à la création d'occasions de perfectionnement pour développer la capacité de ses membres. Parmi ces occasions, mentionnons :
 - les sessions de formation offertes dans le cadre du congrès annuel 2010. Ces formations basées sur chacune des cinq valeurs véhiculées dans le Plan stratégique, portaient sur le leadership, la collaboration, l'amélioration continue, l'intégrité et l'équité et les communications;
 - lors du même congrès, une formation des présidences qui mettait l'accent sur l'utilisation des réseaux sociaux au service de la gouvernance;
 - la conférence d'ouverture du congrès annuel 2010 portant sur les droits de gestion et l'admission des élèves en vertu de l'article 23;
 - la formation estivale des directions générales;
 - le Grand rassemblement de l'éducation en français (GREF) 2010 et la session de formation des agents de communication dans le cadre du même événement;
 - l'organisation du 21^e congrès de la FNCSF sous le thème L'école communautaire citoyenne.

LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2010-2015

ACTIVITÉS	ÉCHÉANCIER
Compléter le plan d'action jusqu'en 2015	décembre 2011
Développer des outils de mesure (sondages, etc.)	mars 2012
Administration des outils de mesure (première tranche)	août 2012
Analyse des résultats	septembre 2012
Présentation des résultats provisoires dans un tableau de bord dans le rapport annuel	automne 2012
Révision du plan d'action	décembre 2012
Développer des outils de mesure supplémentaires	mars 2013
Administration des outils de mesure (deuxième tranche)	août 2013
Analyse des résultats	septembre 2013
Présentation des résultats provisoires dans un tableau de bord dans le rapport annuel	automne 2013
Révision du plan d'action	décembre 2013
Présentation des résultats provisoires dans un tableau de bord dans le rapport annuel	automne 2014
Révision du plan d'action	décembre 2014
Administration des outils de mesure (tranche finale)	août 2015
Analyse des résultats	septembre 2015
Présentation des résultats finaux dans un tableau de bord dans le rapport annuel	automne 2015

Note : Le processus de la planification stratégique 2015-2020 sera entamé au cours de l'année 2014.

La gouverne de la FNCSF*

* en date du 31 mars 2011

Membres du comité exécutif



Yolande Dupuis
Présidente



Robert Maddix
1^{er} vice-président
Île-du-Prince-Édouard



Anne-Marie Boucher
2^e vice-présidente
Alberta



Michel Pilon
membre du comité exécutif
Ontario – AFOCSC

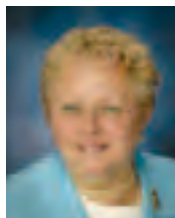
Membres du conseil d'administration



Hélène Adl
Colombie-Britannique



Bernard Lesage
Manitoba



Anne-Marie Gammon
Nouveau-Brunswick



Hélène Lavigne
Nouvelle-Écosse



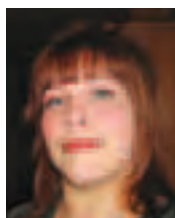
Carolyn Mallory
Nunavut



Jeannette Labrèche
Ontario – ACEPO



Yvan LeBel
Saskatchewan



Chantal Lecavalier
Terre-Neuve-et-Labrador



Suzette Montreuil
Territoires du Nord-Ouest



André Bourcier
Yukon

Mot du président

J'ai l'honneur à nouveau cette année de vous présenter brièvement les activités du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ), organisme autonome qui regroupe les 31 directions générales de l'éducation des conseils et des commissions scolaires francophones du pays et dont le secteur d'action porte sur les dossiers administratifs et pédagogiques visant l'amélioration de l'éducation en français en milieu minoritaire. Grâce à l'étroite collaboration que nous avons continué à maintenir avec la FNCSF et à sa contribution indéfectible, nous avons pu, encore cette année, réaliser des mandats et des projets exigeants mais combien passionnants, en particulier pour donner suite au Plan d'action – Article 23.

Notre regroupement est représenté dans chacun des groupes de travail des six axes d'intervention servant à appuyer les travaux du Comité tripartite responsable de la coordination de ce Plan. Nous avons ainsi travaillé activement et étroitement à la préparation du Bilan des démarches et des réalisations du Plan d'action – Article 23.

L'année 2010-2011 a été pour nous l'occasion de vivre notre premier Grand rassemblement de l'éducation en français (GREF), tenu à Halifax en avril 2010. Forts de la réussite de cette première expérience, nous comptons la répéter en 2012, et les travaux vont bon train à cette fin. C'est donc un rendez-vous à Edmonton (Alberta) pour notre deuxième GREF en avril 2012.

En outre, la Stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques, dont nous avons entamé la mise en œuvre en 2009-2010, en collaboration avec la FNCSF et le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, a commencé à porter des fruits dont nous pouvons être fiers. Le magazine Minimag, en version pancanadienne, est un des résultats de nos efforts collectifs.

Le regroupement, dans le cadre de son 10^e anniversaire, a eu l'occasion de produire un album souvenir qui démontre l'évolution et les efforts déployés de façon collaborative par les 31 directions générales au fil des années. Sans contredit, cet engagement et cette collaboration ont permis de faire avancer les dossiers administratifs et pédagogiques visant ultimement la réussite de tous nos élèves.

Enfin, qu'il me soit permis de remercier, en plus de la FNCSF, les membres du RNDGÉ pour leur précieuse contribution et leur excellent travail ainsi que l'équipe du bureau national de la FNCSF qui nous offre un soutien de tous les instants.

Le président du RNDGÉ,



Denis Ferré

Les buts du Regroupement sont de :

- Créer un mécanisme de concertation fondé sur une alliance inter-conseil.
- Se doter d'outils de gestion efficaces.
- Partager les connaissances en matière de formation en leadership et de pratiques pédagogiques exemplaires.
- Appuyer les initiatives de recherche en pédagogie et en gestion scolaire.

Comité exécutif du RNDGÉ

Au 31 mars 2011, le comité exécutif du RNDGÉ était composé des membres suivants :



Denis Ferré
Président et
représentant
de l'Ouest et du Nord



Darrell Samson
Vice-président
du RNDGÉ et
représentant de
l'Atlantique



Bertrand Beaulieu
Représentant de
l'Atlantique



Mario Cyr
Représentant de
l'Ouest et du Nord



Janine Griffore
Représentante
de l'Ontario

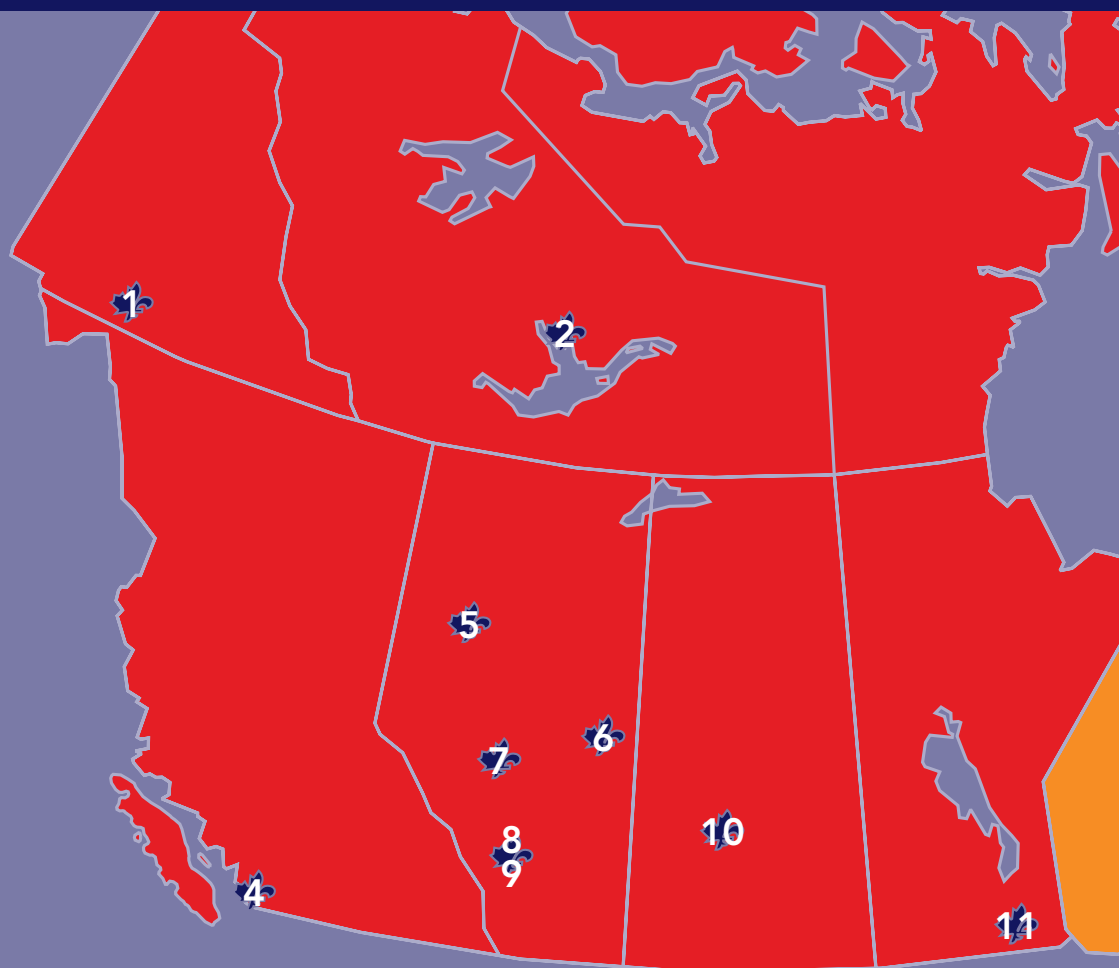


François Benoit
Représentant
de l'Ontario



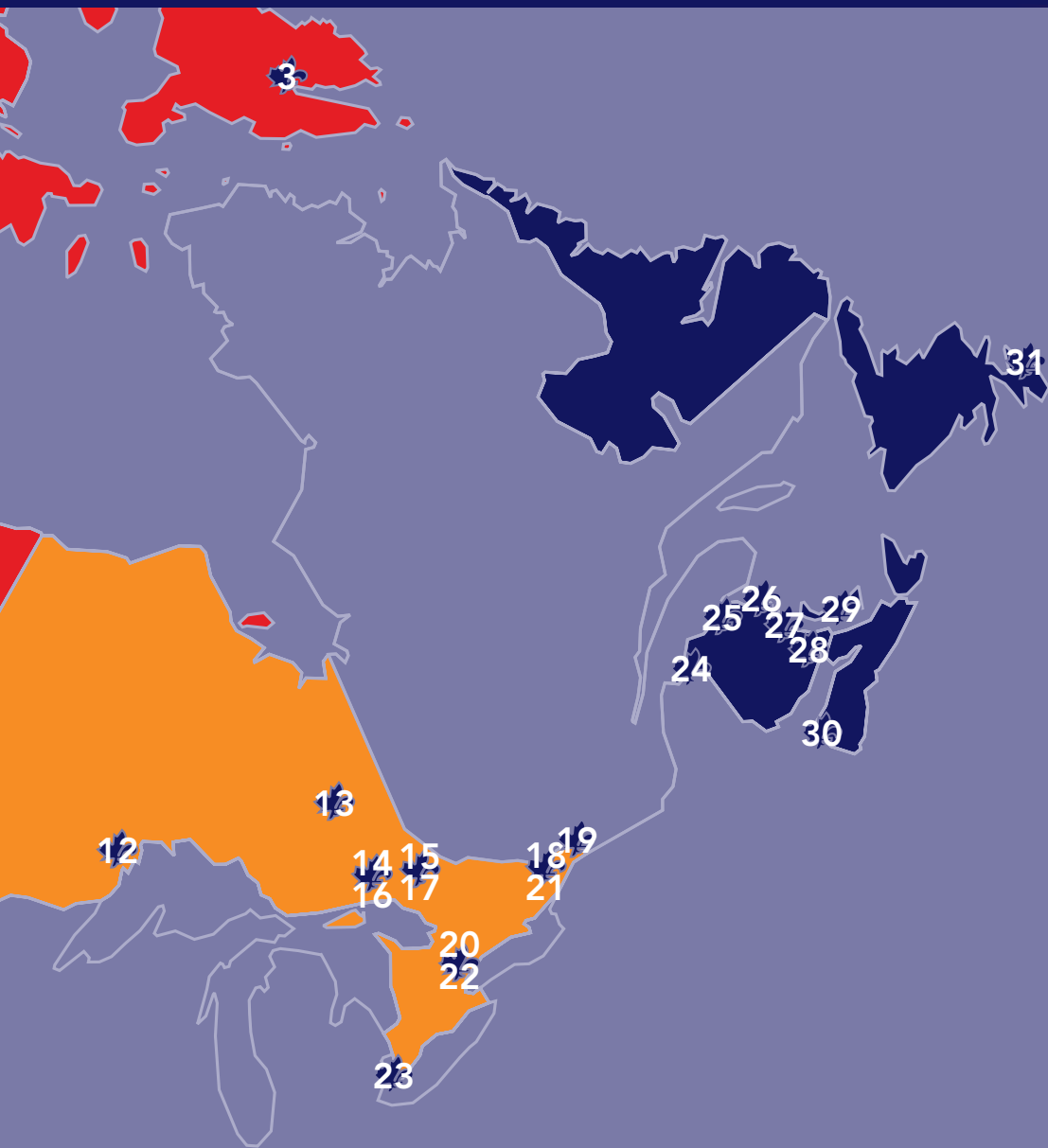
Denis Ferré

Liste des membres de la FNCSF



- 1** Commission scolaire francophone du Yukon
- 2** Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest
- 3** Commission scolaire francophone du Nunavut
- 4** Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
- 5** Conseil scolaire du Nord-Ouest (Alberta)
- 6** Conseil scolaire Centre-Est (Alberta)
- 7** Conseil scolaire Centre-Nord (Alberta)
- 8** Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta

- 9** Conseil scolaire du Sud de l'Alberta
- 10** Conseil scolaire fransaskois
- 11** Commission scolaire franco-manitobaine
- 12** Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales (Ontario)
- 13** Conseil scolaire catholique de district des Grandes-Rivières (Ontario)
- 14** Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario
- 15** Conseil scolaire catholique Franco-Nord (Ontario)
- 16** Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario



- 17** Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario
- 18** Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (Ontario)
- 19** Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien
- 20** Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud (Ontario)
- 21** Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
- 22** Conseil scolaire Viamonde (Ontario)
- 23** Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest (Ontario)

- 24** District scolaire 3 (Nouveau-Brunswick)
- 25** District scolaire 5 L'Étoile du Nord (Nouveau-Brunswick)
- 26** District scolaire 9 de la Péninsule acadienne (Nouveau-Brunswick)
- 27** District scolaire 11 (Nouveau-Brunswick)
- 28** District scolaire 01 (Nouveau-Brunswick)
- 29** Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard
- 30** Conseil scolaire acadien provincial (Nouvelle-Écosse)
- 31** Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Coup d'œil sur l'année 2010-2011

Voici en résumé les grands dossiers qui ont occupé la FNCSF pendant l'année :

La poursuite du processus de planification stratégique 2010-2015

Le 20^e congrès de la FNCSF, son AGA et les élections à son comité exécutif

Les célébrations entourant le 20^e anniversaire de la FNCSF, comprenant la rédaction d'un cahier spécial mettant en valeur les succès des conseils scolaires et le montage diaporama afin de mettre nos membres en vedette

Les travaux du Comité tripartite responsable de donner suite au Plan d'action – Article 23 et des groupes de travail sur les six axes d'intervention qui en relèvent

La préparation du *Bilan des démarches et des réalisations du Plan d'action – Article 23*

Les réunions de la Table nationale sur l'éducation

La participation à différentes tables de travail et de concertation des organismes communautaires nationaux

La tournée des conseils scolaires francophones et les rencontres avec les partenaires

L'appui moral et juridique à deux de ses membres dans les causes qui les opposent à leur gouvernement respectif

L'attribution du prix Jean-Robert-Gauthier 2010 et du prix Edgar-Gallant 2011 soulignant l'apport de personnes ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire

La création, dans le cadre des activités de la Fondation Éduquer en français, des bourses Paul-Charbonneau destinées à des finissantes et finissants du secondaire

La stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques

Le perfectionnement professionnel du personnel – Le Grand rassemblement de l'éducation en français (GREF)

La diffusion d'une variété d'outils de communication visant à faire connaître la FNCSF, le RNDGÉ et leurs actions

Planification stratégique

Dans le cadre de leur tournée pancanadienne des conseils scolaires entamée en février 2010 et qui s'est poursuivie tout le long de l'année 2010-2011, la présidente et le directeur général de la FNCSF ont pu consulter un grand nombre de conseillers scolaires du pays sur les propositions de libellés de vision, de mission, de valeurs, d'orientations stratégiques et d'axes d'intervention. À la suite de ces consultations, la FNCSF a pu faire approuver son plan stratégique 2010-2015 par tous ses membres lors de son assemblée générale annuelle tenue en octobre 2010 et procéder ainsi à sa mise en œuvre. Par la suite, lors d'une réunion en février 2011, les membres du CA de la FNCSF ont tenu une séance de travail en vue de l'adoption d'un plan d'action 2010-2012 se rapportant à la planification stratégique 2010-2015. Le présent rapport annuel vous présente, dans la rubrique « La FNCSF en bref », quelques-unes des activités réalisées en cours d'année suivant les objectifs visés.

Représentation, soutien et dialogue

Un appui aux conseils scolaires dans leurs démarches juridiques

La Fédération a apporté son appui juridique et moral pour des recours judiciaires dans lesquels sont impliqués deux de ses membres, soit la Commission scolaire francophone du Yukon et la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest.

En fin d'exercice 2009-2010, la FNCSF a fait une demande, dans le cadre du PADL, pour intervenir dans la cause juridique impliquant un de ses membres, la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO). Cette demande ayant été agréée, la FNCSF a pu agir à titre d'intervenante en première instance et déposer un premier mémoire en novembre 2010, au début des audiences de ce litige qui oppose la CSFTNO à son gouvernement. Cette cause a trait à la question de l'admissibilité des élèves dont les parents n'ont pas de droits en vertu de l'article 23 ainsi qu'en matière de financement opérationnel ou d'immobilisations. Un second et dernier mémoire a été déposé en décembre 2010, et les plaidoiries ont repris en janvier 2011.

Par ailleurs, la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) est, elle aussi, impliquée dans un recours judiciaire, cette fois contre le ministère de l'Éducation du Yukon en ce qui a trait aux installations scolaires et au droit de gestion de la commission scolaire. Les parties ont amorcé la première phase du procès en mai 2010, suivie de la deuxième phase en janvier 2011.

Dans les deux cas, la FNCSF était présente en cour comme intervenante ou personne-ressource ainsi que comme appui moral aux conseils scolaires. Par ailleurs, le directeur général de la FNCSF a témoigné dans les deux causes à titre de personne-ressource. La FNCSF a en outre publié des communiqués de presse dans les deux cas pour faire connaître publiquement ces recours et leur impact, et signifier publiquement son appui aux conseils scolaires dans ces litiges.

Les conseils et commissions scolaires membres de la FNCSF sont appelés à décider très régulièrement de l'admission d'enfants de parents n'ayant pas de droits en vertu de l'article 23. Or, l'avenir de plusieurs communautés de langue officielle en situation minoritaire est tributaire de leur capacité d'accueillir et d'intégrer des enfants issus de l'immigration, voire de francophiles, c'est-à-dire des enfants de parents n'ayant pas de droits en vertu de l'article 23 de la Charte.

La FNCSF est d'avis que ces litiges comptent parmi les dossiers scolaires les plus importants au Canada. Les décisions des instances gouvernementales et juridiques de ces territoires risquent d'avoir un impact sur les autres communautés de langue officielle en situation minoritaire au pays. Ces causes traitent en fait d'un droit de gestion qui aide les communautés à poursuivre leurs objectifs de vitalité et de pérennité et à offrir la meilleure qualité d'éducation possible à tous les élèves.

Tournée des conseils scolaires

La présidente et le directeur général de la FNCSF ont poursuivi au cours du printemps et de l'été 2010 leur tournée pancanadienne destinée à rencontrer le plus grand nombre possible de conseillers scolaires avant le congrès de la Fédération d'octobre 2010 à Saskatoon. Ces rencontres visaient à mieux faire connaître la Fédération, à faire participer ses membres au processus d'élaboration et de sélection d'objectifs dans le cadre de la planification stratégique 2010-2015 et à présenter l'état de la situation des communications dans les conseils scolaires, les communications étant le moyen par excellence de nous aider à atteindre nos objectifs.

C'est ainsi que, dès février 2010 jusqu'à l'été 2010, les représentants de la FNCSF ont rendu visite aux conseils scolaires de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse, du Nunavut, de la Saskatchewan, de Terre-Neuve-et-Labrador, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, ainsi qu'aux membres de l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario, de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques, de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick et de la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta.

Rencontres avec les partenaires

La présidente et le directeur général de la FNCSF ont aussi rencontré des partenaires et des intervenants à diverses occasions et lors d'événements variés tout le long de l'année. Voici quelques exemples de ce réseautage :

- Rencontre avec un groupe consultatif et de suivi pour l'alphabétisation familiale
- Rencontre avec l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour discuter de partenariats dans certains dossiers tels que la production de ressources pour mieux répondre aux besoins des élèves et des parents en matière d'accueil
- Rencontre avec la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants (FCE) pour discuter de nouveaux partenariats possibles
- Participation au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ); des discussions se poursuivront prochainement entre les deux organismes afin de créer des liens additionnels
- Organisation conjointe par le RNDGÉ et l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS) du Québec d'un congrès en mai 2011 ayant pour thème « S'ouvrir à l'évolution »
- Participation au Forum des leaders organisé sous la présidence de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada
- Participation au congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
- Participation à l'assemblée générale annuelle de la Commission nationale des parents francophones (CNPF)
- Participation à la première rencontre annuelle du Programme d'appui aux droits linguistiques où il a été question entre autres des priorités des membres, des moyens de sensibiliser le public au sujet des droits linguistiques constitutionnels et de la diffusion d'information au sujet du PADL
- Participation au Forum d'échanges des organismes nationaux avec Patrimoine canadien; cette rencontre a notamment permis aux représentants de plusieurs organismes et du Ministère de discuter de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 et d'enjeux d'importance pour les communautés et le Ministère
- Rencontre avec des étudiants en droit de l'Université d'Ottawa de même qu'avec des étudiants de troisième cycle inscrits en éducation à l'Université de Moncton pour leur faire connaître l'importance de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés pour la FNCSF et ses membres
- Participation au forum de discussion *Vers une stratégie nationale sur l'accueil et l'accompagnement du parent* organisé par la Commission nationale des parents francophones (CNPF), qui visait entre autres à examiner la place accordée aux parents au sein des divers organismes
- Rencontre du DG de la FNCSF avec le nouveau PDG du Centre de la francophonie des Amériques, où il a entre autres été question de partenariats intéressants pour les conseils scolaires francophones et acadiens de tout le pays

- Forum de discussion sur la partie VII de la Loi sur les langues officielles organisé par le Commissariat aux langues officielles et réunissant divers intervenants des communautés francophones et acadiennes ainsi que de la communauté anglophone du Québec
- Rencontre entre les directions générales de la FNCSF, de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) sur les arrimages possibles à faire entre les travaux des trois organismes dans des champs d'intervention communs
- Présence à une séance du Comité sénatorial permanent des langues officielles au cours de laquelle un groupe d'étudiants en droit civil de l'Université d'Ottawa a présenté un rapport sur le soutien financier accordé par le ministère du Patrimoine canadien pour l'enseignement dans la langue de la minorité
- Rencontre avec le commissaire aux langues officielles au sujet de mesures positives possibles à l'endroit de la dualité linguistique et le recrutement des ayants droit; la discussion a aussi porté sur le besoin d'études pour mieux comprendre les raisons qui motivent les parents ayants droit à choisir l'école de langue française pour leurs enfants
- Rencontre avec des représentants de Patrimoine canadien sur la démarche de consultations dans les provinces et les territoires en vue de préparer le prochain Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité qui couvrira la période 2013-2014 à 2017-2018

20^e congrès de la FNCSF

Le 20^e congrès de la FNCSF, qui s'est tenu à Saskatoon du 28 au 30 octobre 2010, a réuni près de 200 personnes, conseillères et conseillers scolaires de partout au Canada et représentants et observateurs des différents organismes partenaires de la FNCSF et des gouvernements fédéral et provinciaux. Ayant pour thème « 20 ans déjà! Célébrons notre vitalité et assurons notre pérennité! », le congrès se voulait interactif en misant sur la participation des congressistes. Les nombreux échanges ont permis de mieux se connaître entre conseillers scolaires provenant d'un bout à l'autre du pays.

Les congressistes ont eu droit en plénière à une présentation sur les droits de gestion et l'admission d'élèves en vertu de l'Article 23 donnée par M^e Mark Power de la firme d'avocats Heenan Blaikie SRL et à une autre animée par M^e Geneviève Boudreau, DG du Programme d'appui aux droits linguistiques. Ils ont ensuite pu choisir parmi des ateliers sur le leadership, la collaboration, l'amélioration continue, l'intégrité et l'équité, et la communication.

En fin de journée le vendredi, les participants ont pu assister à un survol de quelques grandes réussites des conseils scolaires francophones puis en allocution de clôture à une présentation de M. Raymond Daigle, ancien sous-ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et président du Comité tripartite sur la mise en œuvre de l'Article 23, intitulée *Vitalité et pérennité des écoles de langue française au Canada*.

Les célébrations entourant le 20^e anniversaire de la FNCSF ont porté sur la mise en valeur des succès des conseils scolaires qui ont été regroupées en un cahier spécial. Un diaporama a par ailleurs été diffusé au long du congrès afin de montrer, en quelques images, des activités vécues dans les conseils scolaires.

Également, à l'occasion du congrès, la Fédération a tenu son assemblée générale annuelle (AGA) et a procédé à l'élection des membres de son comité exécutif. M^{me} Yolande Dupuis, du Manitoba, a été réélue par acclamation à la présidence pour un troisième mandat, tandis que M. Robert Maddix de l'Île-du-Prince-Édouard et M^{me} Anne-Marie Boucher de l'Alberta ont été élus respectivement à la première et à la deuxième vice-présidence. À la suite de l'AGA, le conseil d'administration de la Fédération a élu M. Michel Pilon de l'Ontario en tant que membre au sein de son comité exécutif.

Enfin, la Fédération a décerné son prix Jean-Robert-Gauthier à M. Jean-Marc Aubin, président du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario (voir texte plus loin dans le rapport annuel).

Le Comité tripartite et le Plan d'action – Article 23

En juin 2005, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) tenait à Ottawa le Sommet des intervenants et des intervenantes en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23 en milieu francophone minoritaire dans le but de compléter le système scolaire de langue française au Canada. Le Sommet a donné lieu à l'adoption du Plan d'action – Article 23, qui vise l'autogestion scolaire et l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes par la voie de l'éducation (l'objet de l'article 23), ainsi qu'à la signature d'un protocole d'entente engageant neuf organismes nationaux de la communauté francophone à le mettre en œuvre en collaboration avec les ministères de l'Éducation des provinces et territoires et le gouvernement fédéral. Un Comité tripartite (liste des membres en annexe) a été créé pour instaurer une collaboration entre les divers partenaires et coordonner les travaux se rapportant aux six axes d'intervention du Plan d'action :



- Ressources humaines
- Infrastructures scolaires
- Promotion de l'école de langue française et immigration
- Pédagogie
- Petite enfance
- Action culturelle et identitaire.

Le Comité tripartite se réunit deux fois par année et entend alors les rapports d'activités des groupes de travail responsables des suivis rattachés aux six axes d'intervention. En 2010-2011, le Comité tripartite a tenu ses réunions les 28 et 29 avril 2010 ainsi que les 8 et 9 novembre 2010.

À la suite de la réflexion engagée par le Comité tripartite concernant la suite à donner au Sommet de 2005 et aux travaux du Comité et des groupes de travail des axes, ainsi qu'aux pistes d'action envisagées alors, le Comité a décidé de faire dresser un *Bilan des démarches et des réalisations du Plan d'action – Article 23* afin de faire rapport sur l'avancement des travaux réalisés dans le cadre des six axes d'intervention et de proposer quelques perspectives d'avenir pour dresser la table pour les prochaines étapes. Il est prévu que ce bilan soit rendu public en septembre 2011. Par ailleurs, il a également été décidé de planifier un nouveau Sommet des intervenants et des intervenantes en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23 en milieu francophone minoritaire qui se tiendra à Edmonton (Alberta) en avril 2012.

Une grande partie des activités des six groupes de travail a été consacrée à la réflexion sur les progrès accomplis et à la préparation de ce bilan.

Bilan des démarches et des réalisations

Dans le but de prendre le pouls de la situation et des progrès réalisés dans la mise en œuvre du *Plan d'action – Article 23 – Afin de compléter le système scolaire de langue française au Canada*, plan qui a été approuvé lors du Sommet des intervenants en éducation en milieu francophone minoritaire qui s'est tenu à Ottawa en juin 2005, le Comité tripartite a demandé que soit établi un bilan des travaux. Le *Bilan des démarches et des réalisations du Plan d'action – Article 23* permettra de faire rapport sur l'avancement des travaux réalisés dans le cadre des six axes d'intervention. Tout en décrivant les progrès, ce bilan trace un portrait sommaire du système scolaire de langue française en situation minoritaire au Canada et donne des pistes d'action en prévision du Sommet de 2012.

Pour réaliser ce bilan, la FNCSF s'est dotée de moyens d'action. Elle a retenu les services d'un expert-conseil devant s'occuper de la consultation des groupes de travail des différents axes et des différents intervenants et organismes, puis de la rédaction du *Bilan* sur la base des renseignements obtenus, et enfin de la validation et de la finalisation du *Bilan* à la satisfaction de la FNCSF et de ses organismes partenaires. La FNCSF a également commandé un outil de consultation à administrer auprès

des différents organismes. Cet outil devait entre autres servir à identifier des priorités pour 2012-2017 et à dégager des perspectives d'avenir qui seraient intégrées au *Bilan des réalisations*.

À la fin de l'exercice 2010-2011, les consultations étaient terminées et une ébauche du bilan achevée. Le Comité tripartite devait en prendre connaissance à sa réunion de mai 2011. Sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées à la suite de ce dépôt de l'ébauche, le *Bilan* doit par la suite être publié en septembre 2011. À cette occasion, une séance de réflexion sera également organisée afin de discuter davantage des pistes d'action et perspectives d'avenir 2012-2017 et de dresser la table pour le Sommet de 2012.

Table nationale sur l'éducation

La Table nationale sur l'éducation est un forum auquel participent onze organismes nationaux ayant un intérêt direct ou indirect pour l'éducation en langue française. En début d'exercice financier, les membres de la Table ont confirmé les éléments renouvelés de leur mandat qui avaient été proposés en 2009-2010, soit :

- Favoriser les échanges d'informations sur des dossiers d'intérêt commun et éviter ainsi les doublons.
- Faciliter les partenariats selon les champs de compétence de chacun.
- Tenir compte des besoins des communautés francophones et acadiennes en matière d'éducation afin de développer des positions et des stratégies communes dans les dossiers à connotation nationale.
- Permettre l'arrimage des besoins des organismes en matière d'éducation selon les axes, les stratégies ou les chantiers identifiés.
- Veiller à l'arrimage des stratégies de la Table avec les autres stratégies nationales ayant des impacts sur l'éducation.
- Agir comme groupe conseil en matière d'éducation auprès des institutions nationales concernées.

Au cours de l'année précédente également, les membres s'étaient entendus pour se doter d'un projet rassembleur commun pour 2011-2012. Un sous-comité de travail a donc été créé pour explorer les possibilités d'un tel projet. Les initiatives présentement en vigueur dans les différents organismes pourraient également nourrir la réflexion à ce sujet. Dès sa première rencontre, le sous-comité convient de suivre l'orientation suggérée par le groupe de travail de l'axe Infrastructures qui vise à concentrer les efforts vers une utilisation optimale des écoles et d'explorer davantage la vision « L'école au cœur de sa communauté ». Ce projet conjoint, qui sera par la suite baptisé « École communautaire citoyenne », mettra donc l'accent sur un engagement et un partenariat avec les citoyens et les organismes et contribuera à la vitalité et à la pérennité des communautés francophones en milieu minoritaire.

Le projet de l'école communautaire citoyenne sera donc au cœur des discussions et préoccupations de la Table pour l'année 2011-2012 et un plan d'action pour la réalisation du projet a été préparé. Les organismes membres de la Table seront amenés à participer notamment au moment des consultations prévues au calendrier du plan d'action.

Enfin, le concept de continuum en éducation « de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte » et de son importance pour réunir tous les acteurs importants demeure une priorité. Tout en donnant une vision globale de l'éducation en français, ce continuum est idéalement la trame de fond de l'orientation de la Table nationale sur l'éducation et de ses interventions au moment des rencontres.

Perfectionnement professionnel du personnel

GRAF 2010

Le RNDGÉ, en collaboration étroite avec la FNCSF, tenait, en avril 2010 à Halifax, son premier congrès national pédagogique qui fut baptisé le Grand rassemblement de l'éducation en français (GRAF).

Sous la présidence du Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse, hôte de l'événement, le RNDGÉ avait mis en place un comité directeur regroupant six directions générales de conseils scolaires et des représentants de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, de la Fédération canadienne des directions d'école francophone et de la FNCSF. Six comités de travail, constitués en grande partie d'enseignants et autres spécialistes du domaine de l'éducation et présidés par des directions générales de conseils scolaires représentant les trois grandes régions du Canada, ont préparé l'organisation de ce rassemblement ayant pour thème « Pratiques au service et pour la réussite de l'élève ».

Le premier GRAF a connu un succès retentissant avec plus de 700 congressistes venus de partout au Canada qui ont convergé vers Halifax pour cette occasion. Le GRAF 2010 leur offrait 70 ateliers différents, en plus de divers conférenciers et personnalités qui ont pris la parole au cours des séances plénières.



GRAF 2012

Les préparatifs vont bon train pour la tenue du prochain GRAF, à Edmonton (Alberta) les 26, 27 et 28 avril 2012, qui aura pour thème « L'éducation francophone pour la génération APP ».

Un comité directeur sous la présidence des conseils scolaires francophones de l'Alberta a été mis en place. Également, un comité de travail spécialisé a été créé afin de planifier et de mettre en place, en consultation auprès du comité directeur, tous les éléments de ce congrès.

C'est donc un rendez-vous!

Stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques

En octobre 2009, la FNCSF, le RNDGÉ et le CFORP (Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques) signaient un protocole d'entente et un contrat de services. En vertu de cette entente, la FNCSF, en collaboration étroite avec le RNDGÉ, a convenu de mettre en œuvre une Stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques (SNRP) qui vise à offrir des services et à produire des ressources pédagogiques destinées à appuyer la mise en œuvre des programmes d'études/programmes-cadres provinciaux ou territoriaux et répondant à leurs besoins pour soutenir la réussite scolaire et identitaire des élèves et la réussite professionnelle de leur personnel. Un comité composé de six directions générales représentant les régions de l'Ouest/Nord, du Centre (Ontario) et de l'Atlantique a été formé et a pour rôle de se pencher sur l'identification de projets et/ou de services et la recherche de financement concernant la SNRP.

Le magazine ontarien *Minimag*, qui s'adresse aux enfants de quatre à sept ans et qui propose des textes informatifs sur divers sujets et une variété d'activités, est devenu en janvier 2011, grâce à la SNRP, un magazine pancanadien. Des activités d'animation de la lecture sont également mises à la disposition du personnel enseignant en complément aux parutions.

Également dans le cadre de la SNRP, le RNDGÉ a collaboré avec l'ACELF et la FCE pour développer une publication en matière d'accueil des nouveaux élèves et de leurs parents « Voir grand, ensemble ». Par ailleurs, la FNCSF en collaboration avec le RNDGÉ a fait la recension de pratiques exemplaires des conseils scolaires et de leurs politiques en matière d'accueil.

Parmi les autres projets possibles qu'envisage le comité de la SNRP, on compte la possibilité de créer la *Vitrine sur l'éducation en langue française*, un portail collaboratif de formation continue qui a été confiée au comité de la SNRP. Cette initiative d'apprentissage continu et d'accès à des outils d'enseignement et d'apprentissage pratiques prendrait la forme d'une vitrine internet novatrice regroupant des ressources en formation continue. Elle aurait comme objectif d'appuyer les efforts déployés par les conseils scolaires et les écoles en milieu minoritaire de langue française au Canada dans le but d'assurer le perfectionnement professionnel continu des enseignants et autres intervenants du milieu scolaire. Elle est aussi un outil de réseautage entre les divers intervenants de toutes les écoles et conseils scolaires de langue française du Canada en situation minoritaire.

En plus de constituer la porte d'accès à diverses banques de ressources, la *Vitrine* aurait entre autres des fonctionnalités interactives permettant à tout intervenant intéressé d'échanger par exemple sur un sujet lié à l'enseignement en situation minoritaire, de solliciter ou d'offrir des idées novatrices, ou de faire la demande de ressources offertes au moyen des différentes banques virtuelles de ressources.

Fondation Éduquer en français

La Fondation Éduquer en français est le fruit d'une collaboration entre la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et la FNCSF. Cet organisme était auparavant sous le patronage de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et ses activités de bienfaisance consistent en la promotion de l'éducation et de l'enseignement de la langue française au Canada.

En février 2011, une demande a été envoyée à l'Agence de revenu du Canada pour ajouter deux nouvelles activités au mandat de l'organisme, soit le financement de campagnes de publicité nationales pour promouvoir l'inscription des ayants droit dans les écoles francophones et la prestation d'aide et de services juridiques aux institutions scolaires francophones qui doivent défendre leur droit de gestion devant la justice. Ces nouvelles activités, qui s'inscrivent dans le cadre de vœux émis en assemblée générale annuelle 2010, devront faire l'objet de plus amples discussions afin de clarifier les impacts de ces activités en matière de campagne de financement et d'appui possible auprès des conseils scolaires.

Par ailleurs, les fonds recueillis par la Fondation Éduquer en français serviront entre autres à offrir les bourses Paul-Charbonneau, créées tout récemment et nommées en mémoire d'une personnalité très active dans la francophonie canadienne et ancien DG de la FNCSF et de la CNPF, feu M. Paul Charbonneau. Ces bourses seront décernées chaque année à trois finissants du secondaire (un par grande région du Canada) qui se seront démarqués de façon significative au cours de leur cheminement scolaire par leur réussite scolaire, leur leadership et leur engagement communautaire. Les lauréats seront choisis parmi des candidats soumis par les conseils scolaires. Les noms des premiers heureux élus seront annoncés au congrès 2011 de la FNCSF.



Prix Jean-Robert-Gauthier

Jean-Robert Gauthier



(22 octobre 1929 – 10 décembre 2009)

Jean-Robert Gauthier était chiropraticien de formation, mais a consacré la majeure partie de sa vie professionnelle à la scène politique, notamment à titre de conseiller scolaire (1969-1972), de député libéral d'Ottawa-Vanier à la Chambre des communes (1972-1994) et de whip du Parti libéral et chef parlementaire de l'opposition (1984-1991). Il fut nommé au Sénat en 1994 et a pris sa retraite en 2004. Il est décédé en décembre 2009.

Défenseur des droits des francophones à l'extérieur du Québec, Jean-Robert Gauthier a pris position et est intervenu à de nombreuses reprises dans les dossiers concernant les langues officielles au Canada et la Constitution canadienne et a su établir des relations avec des organismes voués à la défense des droits des francophones au Canada et en Ontario.

Objectif et modalités :

Souligner, à l'échelle nationale, l'apport d'un francophone ou d'un Acadien dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire, à titre de conseiller scolaire.

Le lauréat, à l'instar du sénateur Jean-Robert Gauthier, aura fait preuve de courage et de persévérance dans l'adversité et d'initiative et d'originalité dans son approche. Il aura, malgré les embûches, défendu le principe de l'éducation en français et de la dualité linguistique avec vigueur et conviction. Il aura œuvré pour la qualité et l'excellence de l'éducation et aura acquis le respect et l'admiration de ses pairs.

Lauréat 2010

Le prix Jean-Robert-Gauthier pour 2010 a été attribué à M. Jean-Marc Aubin, président du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario. M. Aubin est une personne qui se démarque depuis 23 ans comme défenseur des droits des francophones en matière d'éducation et qui œuvre à l'essor de l'éducation publique de langue française en milieu minoritaire.

Membre du Comité consultatif de la langue française au milieu des années 80, M. Aubin devient en 1987 conseiller scolaire membre de la Section de langue française du Sudbury Board of Education. Tout le long de son mandat à ce conseil, M. Aubin ne cessera jamais de faire valoir l'unicité des écoles de langue française et de revendiquer leur gestion par des francophones. En 1990, il devient président de la Section de langue française, poste qu'il occupera pendant quatre ans.

De 1993 à 1998, M. Aubin joue un rôle important dans la mise sur pied de la Coopérative des services éducatifs du Nord de l'Ontario (CoSÉNO), une première dans la province regroupant diverses administrations scolaires du Nord de l'Ontario. Par la mise en commun et le partage de la richesse collective des sections de langue française membres de la CoSÉNO, il a été possible d'assurer l'amélioration de la qualité de l'éducation dans le nord de l'Ontario.

M. Aubin a joué un rôle clé en tant que conseiller scolaire et président du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario depuis l'établissement des conseils scolaires de langue française en 1998. En sa qualité de président, poste qu'il occupe depuis décembre 2006, M. Aubin travaille de concert avec les autres conseillers scolaires du CSPGNO en vue d'actualiser la vision et la mission du Conseil et d'assurer que les initiatives éducatives novatrices du CSPGNO sont reconnues à l'échelle du territoire. Au cours de son mandat comme président et conseiller scolaire, il a contribué, entre autres, à la planification et à la réalisation de nombreux projets de construction scolaire d'envergure.

En plus de son rôle actif au CSPGNO, M. Aubin a été dès 1993 membre fondateur du conseil d'administration du Collège Boréal et membre du premier conseil des gouverneurs du Collège. De 2001 à 2004 il a été président de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), où il a fait avancer nombre de revendications politiques des Franco-Ontariens et œuvré à changer l'orientation de l'ACFO en vue de faciliter la transition vers l'AFO (Assemblée de la francophonie de l'Ontario). M. Aubin représente le CSPGNO à l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO).



Monsieur **Jean-Marc Aubin**, lauréat du prix Jean-Robert-Gauthier 2011, et madame **Yolande Dupuis**, présidente de la FNCSF.

Les lauréats, au fil des ans

2003	M. Lucien Bradet , de l'Ontario.
2004	M ^{mes} Lucille Ladéroute , de l'Ontario, et Pearl Lee , de Terre-Neuve-et-Labrador.
2005	MM. Pierre Desrochers , de l'Alberta, et Elvy Robichaud , du Nouveau-Brunswick.
2006	M ^{me} Martine Galibois-Barss , de la Colombie-Britannique, et M. Claude Renaud , de la Nouvelle-Écosse.
2007	M. Léo Piquette , de l'Alberta.
2008	M ^{me} Madeleine Chevalier , de l'Ontario.
2009	M. René Doiron , de l'Île-du-Prince-Édouard.

Prix Edgar-Gallant

Objectif et modalités

Souligner l'apport, à l'échelle nationale, d'un francophone ou d'un Acadien au développement de l'éducation en français à titre d'administrateur dans le domaine de la gestion scolaire.

Le lauréat, membre ou ancien membre du RNDGÉ, aura travaillé dans le domaine de l'éducation en français langue première et aura fait preuve, dans ce domaine, de persévérance. Il aura, malgré les embûches, défendu le principe de l'éducation de langue française sans compromis et œuvré sans équivoque pour la qualité et l'excellence de l'éducation. À l'instar de M. Edgar Gallant, il aura fait preuve de talent et d'excellence dans le domaine de l'administration, aura eu un impact sur la communauté éducative francophone ou acadienne et sur la jeunesse francophone ou acadienne.

Lauréat 2011

Pour cette neuvième remise, le prix Edgar-Gallant est décerné à madame Solange Haché. Originaire du Nouveau-Brunswick, Solange Haché a occupé divers postes au sein des écoles du Nouveau-Brunswick. D'abord enseignante au primaire et au secondaire, elle a ensuite été directrice de plusieurs écoles, puis agente pédagogique pour le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et, enfin, directrice générale du District scolaire 9 de la Péninsule acadienne.

À titre de directrice générale de l'éducation, poste qu'elle a occupé durant cinq ans, M^{me} Haché s'est engagée auprès de ses pairs du milieu de l'éducation francophone au Canada. C'est ainsi qu'elle a été représentante des directions générales de l'Atlantique au comité exécutif du RNDGÉ et représentante de l'Atlantique à la Table de l'axe Action culturelle et identitaire dans le cadre des travaux engagés à la suite du Sommet des intervenants et des intervenantes en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23 en milieu francophone minoritaire.

Depuis 2008, elle a été membre du comité d'élaboration de la prochaine Politique linguistique et culturelle et responsable de la table Partenariat École-famille-communauté du Nouveau-Brunswick, chargée de cours à l'Université de Moncton et coordonnatrice de la formation du projet pancanadien « Trousse du passeur culturel ». Elle a d'ailleurs offert de la formation à plus de 300 directions d'école.

En juin 2009, elle acceptait d'assurer par intérim la direction générale de la FNCSF et du RNDGÉ, coup de main des plus appréciés en raison des nombreux dossiers qui ont pu continuer d'aller de l'avant sous sa responsabilité.

Depuis, elle continue d'œuvrer à l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone au Nouveau-Brunswick et demeure engagée dans sa communauté. C'est ainsi qu'elle exerce diverses fonctions telles que présidente du Salon du livre de la Péninsule acadienne, secrétaire de l'organisme Succès-Jeunesse de la Péninsule acadienne et membre du comité des directeurs Avenir Jeunesse. Preuve de son intarissable engagement, M^{me} Haché a accepté de reprendre temporairement les rênes de son ancien conseil scolaire, le District scolaire 9 de la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick.



Madame **Solange Haché**, lauréate 2011, entourée de M. **Denis Ferré**, président du RNDGÉ et de M. **Darrell Samson**, vice-président du RNDGÉ.

Les lauréats, au fil des ans

2003	à titre posthume, M. Jean Grisé , de l'Ontario.
2004	M. Léo Robert , du Manitoba.
2005	M ^{me} Gisèle St-Amand , du Nouveau-Brunswick.
2006	M. Guy Le Blanc , de la Nouvelle-Écosse.
2007	M. Gabriel Arsenault , de l'Île-du-Prince-Édouard.
2008	à titre posthume, M. Paul Charbonneau , DG de la FNCSF et du RNDGÉ.
2009	M. Henri Lemire , de l'Alberta.
2010	M. Marc P. Godbout , de l'Ontario.

Edgar Gallant



Originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, Edgar Gallant obtient, en 1949, une maîtrise en sciences sociales, politiques et économiques. Aussitôt, il rejoint la fonction publique du Canada et y fait carrière durant 36 ans où il fait sa marque principalement dans le domaine des relations économiques internationales. Il occupe aussi une série de postes dans le domaine des relations intergouvernementales canadiennes, puis part à la retraite en 1985 après près de neuf ans à titre de président de la Commission de la fonction publique du Canada.

Après sa retraite de la fonction publique, Edgar Gallant a poursuivi ses activités professionnelles à titre de chercheur invité auprès de l'Institut de recherche en politiques publiques, puis à titre de président de divers colloques et comités devant mener à l'autogestion scolaire dans les provinces de l'Ouest.

Depuis 2003, M. Gallant a mis à profit sa vaste expérience à titre d'expert-conseil auprès de la FNCSF et du RNDGÉ en participant notamment à la planification du Sommet des intervenants de 2005 et en assumant la présidence des premières rencontres du Comité tripartite.



Bulletin *La FNCSF vous informe*

Expédié par courriel tous les mois, le bulletin d'information de la FNCSF – *La FNCSF vous informe* – sert de point de contact officiel pour les conseils scolaires et les communautés francophones et acadiennes en ce qui concerne l'évolution des dossiers de la Fédération et ses représentations auprès de diverses instances. Ce bulletin permet de prendre connaissance des principaux faits saillants du mois.

Annuaire de l'éducation en français au Canada

Un outil de communication et de promotion par excellence!

L'annuaire est un outil précieux présentant des données importantes sur nos systèmes scolaires et nos organismes communautaires en éducation. Il renferme les coordonnées de plus de 2 250 établissements, organismes et services éducatifs en français langue première en milieu minoritaire de partout au Canada ainsi que les coordonnées des personnes-ressources qui y œuvrent.

Cette publication, diffusée à la grandeur du pays, s'adresse aux intervenants, aux organismes et aux services éducatifs. Nous croyons que cette publication facilite la communication, la collaboration et la concertation entre les intervenants en éducation tout en raffermissant notre sentiment d'appartenance à un réseau pancanadien.

L'annuaire sert aussi de véhicule promotionnel offrant aux organismes et aux établissements scolaires qui le désirent la possibilité d'acheter un espace publicitaire. Un tel investissement assure une bonne visibilité auprès des groupes cibles – notamment les directions d'école, le personnel enseignant ainsi que les organismes francophones du Canada.

Déjà, la FNCSF est fière d'annoncer la parution de la 12^e édition, 2011-2012, de l'*Annuaire de l'éducation en français au Canada*. Pour en acheter un exemplaire, visitez le www.fncsf.ca dès aujourd'hui.





Revue L'INForm@teur

L'INForm@teur, revue virtuelle du RNDGÉ, contient des articles de fond sur les enjeux, les défis et les réussites des conseils scolaires ainsi que sur d'autres dossiers d'intérêt général. Cette revue sert de point de contact, d'échanges, d'information, de formation et d'enrichissement des membres du RNDGÉ. L'INForm@teur paraît habituellement deux fois par année, chaque parution couvrant un thème particulier et traitant d'aspects pédagogiques, administratifs et légaux. L'INForm@teur allie la théorie à la pratique.

Le numéro de L'INForm@teur paru au début avril 2010 a porté sur la petite enfance. Une seconde parution fut publiée au printemps 2011 et portait sur l'impact du Web 2.0 et des médias sociaux sur l'enseignement et l'apprentissage en milieu francophone minoritaire.

Site Web

Le site Web de la FNCSF renseigne sur l'actualité et sur les divers dossiers d'intérêt pour le secteur de l'éducation francophone en milieu minoritaire. Il est doté d'un menu simple avec accès à des sources d'information détaillées. Il se veut convivial et dynamique.

Le moteur de recherche du site permet de mieux naviguer parmi les différentes rubriques. En outre, la zone membres, à laquelle on accède par un mot de passe, contient des informations à l'intention des membres seulement. Enfin, un calendrier permet de prendre connaissance, en un seul clic, des événements liés à la FNCSF et à ses différents partenaires du monde de l'éducation.

La section **Quoi de neuf?** vous offre une excellente vue d'ensemble des nouvelles touchant l'actualité de l'éducation de langue française en situation minoritaire au Canada.

Par ailleurs, cette année, dans la foulée des actions se rapportant à son nouveau plan stratégique, la fédération s'est dotée d'une page Facebook afin de rejoindre de nombreux « adeptes » sur une base plus régulière.

La FNCSF vous invite à venir naviguer avec ses membres et à vous informer de l'actualité scolaire et des activités de la FNCSF auprès des communautés francophones et acadiennes.



Membres du Comité tripartite

Ce comité a été créé pour faire le suivi des travaux du *Sommet des intervenants et des intervenantes en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23 en milieu francophone minoritaire*.



Liste des membres, en date du 31 mars 2011

- Raymond Daigle, président du comité
- Edgar Gallant, conseiller spécial

Représentants des provinces/territoires

- Léonie Aissaoui, ministère de l'Éducation du Nunavut
- Imelda Arsenault, ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard
- Jean-Vianney Auclair, ministère de l'Éducation du Manitoba
- Nicole Couture, ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique
- Susan Forward, ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador
- Simone Gareau, ministère de l'Éducation de la Saskatchewan
- Gilbert Guimont, ministère de l'Éducation de l'Alberta
- Yann Herry, ministère de l'Éducation du Yukon
- Raymonde Laberge, ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des Territoires du Nord-Ouest
- Marcel Lavoie, ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick
- Gilles Le Blanc, ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse
- Ginette Plourde, ministère de l'Éducation de l'Ontario
- Daniel Buteau, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
- Laurent Trudel, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (observateur)

Représentants du fédéral

- Roukya Abdi Aden, Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire
- Yvan Déry, Patrimoine canadien
- Lyne Deschênes, Ressources humaines et Développement social Canada
- Hubert Lussier, Patrimoine canadien
- Donald Nadeau, Ressources humaines et Développement social Canada
- Yves Saint-Germain, Citoyenneté et Immigration Canada
- Guylain Thorne, Patrimoine canadien

Représentants des conseils scolaires et des organismes communautaires

- Suzanne Bossé, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
- Yolande Dupuis, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
- Denis Ferré, Regroupement national des directions générales de l'éducation
- Luc Handfield, Commission nationale des parents francophones
- Robert Maddix, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
- Roger Paul, Fédération nationale des conseils scolaires francophones



Fédération nationale des
conseils scolaires francophones

435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Téléphone : 613 744-3443 ou 1 888 857-5403

Télécopieur : 613 744-1685

fn csf.ca
info@fn csf.ca